

Changement de nom de communes dans le canton de Fribourg: Commune Gibloux

Dans le canton de Fribourg, les changements suivants entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2016:

- Les communes de Corpataux-Magnedens, Farvagny, Le Glèbe, Rossens (FR) et Vuisternens-en-Ogoz se réunissent et forment la commune de *Gibloux*.

Le nouveau numéro de commune (n° OFS) est: 2236

La présente publication a lieu en application de l'art. 16, al. 1, de l'ordonnance du 21 mai 2008 sur les noms géographiques (ONGéo; RS 510.625).

Cette décision d'approbation peut faire l'objet d'un recours en application de l'art. 17 de l'ONGéo dans un délai de 30 jours.

11 août 2015

Office fédéral de topographie:

Direction fédérale des mensurations cadastrales